

CPJEPS AAVQ ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE



FORMATION

En alternance sur 6 mois

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : janvier à juin 2022
- **Durée** : 13 semaines en centre (442 h) et 9 semaines en entreprise (300 h)
- **Lieu** :

MFR-CFA LA ROCHE DU TRESOR
18, rue du Couvent
25390 Orchamps-Vennes

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Demandeur(s) d'emploi en formation, contrat d'apprentissage, salariés en formation
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.
- Effectif : 6 à 20 participants

COÛT PAR PARTICIPANT

Formation gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi et les salariés en contrat d'apprentissage.

Autres statuts : devis sur demande

Pension complète : 100 € par semaine

Demi-pension : 26 € par semaine

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : M. Meignier Sylvain

Pour toute information :

formation@rochedutresor.com

03 81 56 04 05

EMPLOIS ET DÉBOUCHÉS

- Animateur enfance, accueil de loisirs, accueil périscolaires, séjours de vacances, socioculturels
- Poursuite en formation BPJEPS animateur Loisirs Tout Public, éducateur sportif Activités Physiques pour Tous



la roche du trésor

www.mfr-rochedutresor.com

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour un délit référencé à l'article L212-9 du Code du Sport
- Dossier d'inscription complet et entretien de motivation obligatoire
- Satisfaire aux obligations liés au statut (demandeur d'emploi, contrat d'apprentissage, salarié en formation)

OBJECTIFS

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.

- Accueil des différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Conception et animation des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Conception et animation des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.
- Prise en charge de la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
- valuation de ses actions d'animation et transmission de compte-rendu.

CONTENU

- UC 1 Participer au projet et à la vie de la structure
- UC 2 Animer les temps de vie quotidienne de groupe
- UC 3 Concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC 4 Animer des activités
- Valeurs de la République et Laïcité
- Journée de sensibilisation Développement Durable, enjeux numériques et égalité professionnelle
- Savoir-Être professionnels
- Stage en structure en alternance avec les périodes en formation

